

SOMMAIRE

- 1 **Editorial** : Co-construire un cadre fiscal propice à l'investissement
- 2 **Rencontres** :
 - 2 La CGECI et la SFI signe un partenariat pour l'accélération des Champions nationaux
 - 3 Le Patronat ivoirien prend part aux échanges entre la BAD et le Groupe de Coordination Arabe
 - 4 L'Alliance des Patronats Francophones dévoile ses priorités 2026
 - 5 Le Président de la CGECI échange avec l'Ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire
- 6 **Activités des Commissions** :
 - 6 La performance des entreprises au cœur des échanges
 - 7 La 6^{ème} édition de l'ADW officiellement lancée
 - 8 Le Patronat ivoirien pour un dialogue constructif autour de l'annexe fiscale
 - 9 Promotion de l'entrepreneuriat jeunes : La CGECI face à des centaines d'étudiants de l'Université polytechnique de Bingerville
- 10 **Appui aux Entreprises** :
 - 10 Plan Stratégique 2023-2026 : Améliorer la productivité et l'accès au marché des entreprises
 - 11 Singapour : Une économie diversifiée et attractive
 - 12 Renforcement des capacités en IA de 62 entreprises membres de la CGECI
- 13 **Focus sur ...** : Les impératifs sécuritaires de la construction moderne
- 14 **Actualités en images** : Trombinoscope des activités de la CGECI

EDITORIAL

Co-construire un cadre fiscal propice à l'investissement



Ahmed Cissé
Président - CGECI

Comme c'est désormais de coutume en début d'année, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a organisé, le 7 janvier dernier, à la Maison de l'Entreprise, la cérémonie officielle de présentation de l'Annexe Fiscale 2026 au Secteur privé ivoirien. Ce rendez-vous annuel a connu une forte mobilisation, avec plus de 300 participants en présentiel, parmi lesquels des chefs d'entreprises,

des représentants d'organisations professionnelles, des partenaires techniques et financiers ainsi que des responsables de l'Administration publique. Un signe manifeste de la pertinence de cet Evènement qui permet aux entreprises de découvrir le contenu de l'annexe fiscale.

Comme chaque année, l'élaboration de cette Annexe fiscale a fait l'objet d'échanges entre le Secteur privé et l'Administration fiscale.

Cette collaboration a ainsi permis l'intégration de plusieurs propositions formulées par le Patronat Ivoirien, notamment, l'accord préalable l'accord préalable en matière de prix de transfert, l'aménagement de la taxe spéciale sur certains produits industriels et les précisions relatives à la déductibilité des paiements effectués par mobile money. Tout en saluant les efforts du Gouvernement, la CGECI poursuit son plaidoyer pour une concertation plus approfondie et en amont des réformes fiscales structurantes, afin de garantir un cadre plus prévisible et plus favorable à l'investissement.

L'année dernière, le Patronat est allé plus loin en dialoguant

avec les partenaires institutionnels. Il a porté la voix des entreprises devant les deux Chambres du Parlement ivoirien (l'Assemblée nationale et le Sénat).

Un autre axe fort de nos activités cette année concerne le développement des Champions Nationaux. La CGECI a franchi une étape supplémentaire dans la mise en œuvre de ce projet en scellant fin janvier avec la Société Financière Internationale (SFI), un partenariat stratégique à travers la signature d'un Protocole d'Accord (MoU) dédié à l'initiative « Local Champions Acceleration ». Ce partenariat vise à identifier et à accompagner la croissance des entreprises nationales à fort potentiel, tout en renforçant leur compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux.

Dans la même veine, la CGECI, aux côtés d'organisations sœurs, travaille pour que la Banque Africaine de Développement (BAD) soutienne les Champions Nationaux. C'est dans cette perspective, qu'elle a pris activement part à plusieurs cadres de dialogue stratégique avec l'institution bancaire panafricaine. Le premier s'est tenu en septembre 2025, à Abidjan, en marge de la CGECI Academy, en présence d'Organisations patronales ouest Africaine, Business Africa et l'Alliance des Patronats Francophones.

Ensuite, dans le cadre des activités de l'Alliance, le Patronat Ivoirien a participé à la séance de travail avec le Groupe de la BAD à Rabat, à l'occasion de l'Africa Investment Forum (AIF). Une réunion qui a mis l'accent sur l'accompagnement des Champions Africains, le développement de projets d'infrastructure et le dialogue permanent.

Ces différentes initiatives visent à construire avec l'Etat et les Partenaires un cadre propice au développement des affaires.

Coopération bilatérale

La CGECl et la SFI s'engagent pour l'accélération des Champions nationaux



La rencontre a été immortalisée par une photo de famille.

La CGECl et la Société Financière Internationale (SFI) ont scellé, ce jeudi 29 janvier, à la Maison de l'Entreprise, un partenariat stratégique à travers la signature d'un Protocole d'Accord (MoU) dédié à l'initiative « Local Champions Acceleration ».

Ce partenariat vise à identifier et à accompagner la croissance des entreprises nationales à fort potentiel, tout en renforçant leur compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux.

Lors de son allocution, le Président Ahmed Cissé a rappelé que cet Accord s'inscrit dans la continuité des synergies développées avec le Groupe de la Banque Mondiale. « Ce protocole est un levier majeur, en parfaite adéquation avec le Plan National de Développement (PND) 2026-2030 », a-t-il souligné. En mobilisant une expertise technique de pointe et des mécanismes de financement innovants, ce partenariat entend bâtir un secteur privé national plus robuste.

La Directrice de division SFI pour le Golfe de Guinée, Mme Nathalie Kouassi Akon, a mis en lumière le caractère pionnier de ce Programme. Selon elle, la Côte d'Ivoire fait figure de « véritable laboratoire d'innovation » en Afrique. L'objectif est clair : constituer un vivier d'entreprises capables de franchir des paliers de croissance critiques grâce à un encadrement stratégique et financier sur mesure.

Mme Kouassi Akon a également profité de l'occasion pour réaffirmer l'engagement de la SFI, rappelant que l'Institution a déjà investi plus de 1 482 milliards Francs CFA dans le pays au cours des cinq dernières années.

La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du Bureau Exécutif de la CGECl, de Présidents de Commissions Permanentes, ainsi que de la Responsable Pays de la SFI,

Mme Josiane Kwenda, accompagnée de deux membres de son équipe.

Notons qu'ensemble, les deux entités ont réaffirmé, à travers ce nouvel accord qu'elles ont scellé, leur détermination à bâtir un écosystème entrepreneurial innovant et résilient, qui se veut être un moteur essentiel pour la création d'emplois.



M. Ahmed Cissé, au centre, Mme Kouassi Akon, Directrice de Division SFI pour le Golfe de Guinée (à gauche) et Mme Josiane Kwenda, Responsable pays SFI (à droite)



Le MoU a été signé pour accompagner la croissance des entreprises nationales à fort impact et renforcer leur compétitivité

Dialogue de haut niveau

Le Patronat ivoirien prend part aux échanges entre la BAD et le Groupe de Coordination Arabe



La Ministre d'Etat Kaba Nialé et le président de la BAD, Dr Sidi Ould Tah (à sa gauche) entouré des dirigeants d'institution membres de la GCA

La première réunion de consultation de haut niveau entre la Banque africaine de développement (BAD) et les dirigeants des dix institutions membres du Groupe de Coordination Arabe (GCA) s'est tenue le 13 janvier 2026 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire.

La Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), conduite par son Président, M. Ahmed Cissé, a activement pris part à la cérémonie d'ouverture de cette rencontre stratégique. Elle traduit une volonté commune de renforcer la coordination des financements en faveur d'un développement durable et inclusif du continent africain.

La cérémonie a été marquée par plusieurs interventions, notamment celles de M. Sidi Ould Tah, Président du Groupe de la BAD, des dirigeants des institutions financières membres du GCA, ainsi que de Mme Nialé Kaba, alors Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, qui a souligné l'importance stratégique de ce partenariat pour la mise en œuvre des plans nationaux de développement, dont celui de la Côte d'Ivoire.

Les discussions ont mis en lumière des priorités majeures pour le secteur privé, parmi lesquelles le développement des infrastructures, l'énergie, l'agriculture et un soutien renforcé aux PME à travers des mécanismes de co-investissement.

Le Président Ahmed Cissé était accompagné de son Conseiller spécial, M. Éric Kacou, et du Directeur exécutif adjoint, M. Félix Yénan.



Le président Ahmed Cissé avec d'autres personnalités, lors de la cérémonie



La Ministre d'Etat Kaba Nialé et le président de la BAD, Dr Sidi Ould Tah

Présentation de vœux de nouvel an à Paris

L'Alliance des Patronats Francophones dévoile ses priorités 2026



Le Président Ahmed Cissé s'adressant à ses pairs dirigeants de l'Alliance et aux personnalités ayant pris part à la cérémonie

L'Alliance des Patronats Francophones a tenu, le 22 janvier 2026 à l'Ambassade de Tunisie en France, sa cérémonie officielle de présentation de vœux de nouvel an. Cette rencontre conviviale a réuni plusieurs personnalités institutionnelles et économiques francophones ainsi que les membres dirigeants de l'Alliance.

A l'entame de son discours, le Président de l'Alliance, M. Ahmed Cissé, également Président de la CGECI, a adressé ses remerciements à l'Ambassadeur de Tunisie, SEM Dhia Khaled, pour son soutien à l'organisation de l'Événement. Il a également salué la présence des officiels, notamment la Ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'Étranger, des Ambassadeurs ainsi que des Présidents et Vice-Présidents des Patronats membres.

Le Président Cissé est revenu sur les succès de 2025, faisant référence à la réussite de la 5^{ème} Rencontre des Entrepreneurs Francophones à Brazzaville. Il a, par ailleurs, insisté sur le plaidoyer en faveur de la mobilité des entrepreneurs, matérialisé par le projet de Carte Digitale de Voyage d'Affaires.

Pour l'année 2026, le Président a invité les membres à poursuivre trois priorités : le renforcement des relations institutionnelles, le développement de services opérationnels au bénéfice des patronats et de leurs entreprises, ainsi qu'une gouvernance davantage participative.

En marge de la cérémonie, le programme du Président

Cissé, accompagné pour la circonstance de M. Stéphane Aka-Anghui, Directeur Exécutif de la CGECI, a été enrichi de rencontres stratégiques avec plusieurs dirigeants et partenaires dont M. Patrick Alexandre DG de l'Association des Transporteurs Aériens Francophones; M. Patrick Martin, Président du MEDEF; mais aussi Mme Victoire Vandeville, Conseillère Attractivité, Export, Politiques commerciales et tourisme et M. Geoffroy Roux de Bézieux, Président d'honneur du MEDEF et Vice-Président de l'APF.

Ces échanges ont porté sur la coopération aéronautique francophone, la construction de relations bilatérales et la préparation des fora à venir notamment le Sommet Afrique-France « Africa Forward » et la Rencontre des Entrepreneurs Francophones (REF26) prévue au Cambodge en novembre.



De gauche à droite, le Directeur Exécutif de la CGECI Stéphane Aka-Anghui, le Président Ahmed Cissé, le Directeur Général de l'APF, M. Alexandre Planelles et le Conseiller spécial du Président Ahmed Cissé M. Fodé Kaera

Diplomatie économique

Le Président de la CGECI échange avec l'Ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire



Le président Cissé, SEM Matthias Veltin, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne en Côte d'Ivoire et leurs collaborateurs

Le Président de la CGECI, M. Ahmed Cissé, a reçu en audience, à la Maison de l'Entreprise, le 12 janvier d, SEM Matthias Veltin, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Côte d'Ivoire.

Au cours de cette rencontre, l'Ambassadeur a réaffirmé l'engagement de l'Allemagne à accompagner la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Il a particulièrement mis en avant l'expertise de son pays en matière de formation professionnelle par l'apprentissage, afin de renforcer l'adéquation entre la formation et l'emploi.

Le diplomate allemand a également évoqué les opportunités de renforcer l'intégration africaine offertes par l'initiative européenne Global Gateway, qui vise notamment à financer des corridors reliant la Côte d'Ivoire à plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

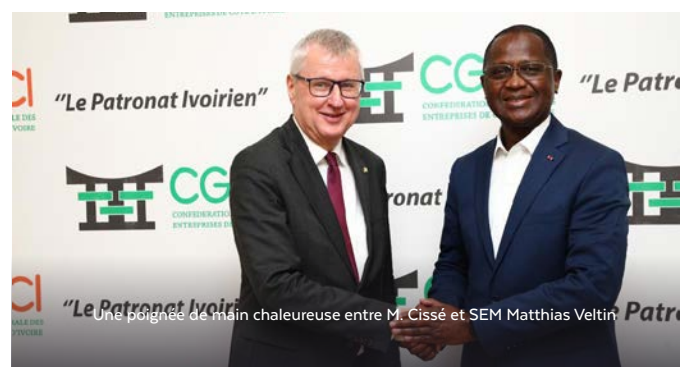
Pour sa part, le Président Ahmed Cissé, après avoir présenté la CGECI, a salué cette volonté de mieux connaître le secteur privé et sa perception du développement de la Côte d'Ivoire. Il a porté à l'attention de son hôte les attentes du secteur privé concernant l'amélioration de l'environnement des affaires.

Concernant la coopération entre les secteurs privés des deux pays, le Président Cissé a insisté sur la nécessité de privilégier des joint-ventures avec les investisseurs étrangers et sur l'importance du transfert de technologies. Il était

accompagné, pour cette séance, de ses collaborateurs, dont le Directeur exécutif Stéphane Aka Anghui.



La séance de travail a permis d'aborder des problématiques liées à la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et l'Allemagne



Une poignée de main chaleureuse entre M. Cissé et SEM Matthias Veltin

Commission Gouvernance Ethique et RSE

La performance des entreprises au cœur des échanges



La rencontre a réuni autour de M. Lionel Zinsou et M. Ekra des acteurs importants du monde des affaires en Côte d'Ivoire

La Commission Gouvernance, Éthique et RSE (GERSE) a organisé, le 22 janvier 2026, à la Maison de l'Entreprise, la 3^{ème} édition de la Conférence sur la gouvernance d'entreprise autour du thème : « Qualité de la gouvernance et performances des entreprises. » Ce rendez-vous a réuni des membres du Top Management, des administrateurs et de nombreux décideurs pour échanger sur le lien étroit entre une gouvernance de qualité et la performance durable des organisations.

L'ouverture de la rencontre a été marquée par l'intervention du Vice-président de la CGECI, M. Eric Thiam Sabates, qui a rappelé que « la gouvernance est le socle de la performance, le moteur de la compétitivité et le garant de la durabilité des entreprises ». À sa suite, le Président de la Commission GERSE, Me Michel Brizoua-Bi, a souligné l'urgence de placer la qualité de la gouvernance au rang des priorités de l'organisation patronale.

La conférence a été rehaussée par les interventions magistrales de deux grandes figures africaines des finances et de l'économie : l'ancien Premier ministre béninois et économiste Lionel Zinsou, ainsi que le banquier émérite Jean-Louis Ekra, ancien Président d'Afreximbank. L'intervention du premier a porté sur le thème : « Qualité de la gouvernance et performances des entreprises ». Quant au second, il a planché sur le thème : « Contrôle de la qualité de la gouvernance des sociétés : retour d'expériences ».

Tous deux ont partagé leur vision du contrôle de la qualité de la gouvernance, qu'ils considèrent comme un enjeu majeur pour les États, les investisseurs et les institutions financières. M. Zinsou a souligné qu'une bonne

gouvernance de l'État et des entreprises publiques est fondamentale pour que la gouvernance s'installe durablement dans les entreprises du secteur privé. Pour sa part, M. Ekra a expliqué à son auditoire comment un défaut de gouvernance peut entraîner des difficultés dans une entreprise, insistant sur l'importance du respect des textes.



Le Président de la Commission GERSE de la CGECI, Me Michel Brizoua-Bi



De droite à gauche, M. Lionel Zinsou, M. Jean-Louis Ekra et M. Jean-Luc Bédié

Commission Économie Numérique et Entreprise Digitale

La 6^{ème} édition de l'Africain Digital Week officiellement lancée

Les acteurs du numérique autour de M. Olivier Avoa, DG de la Transition numérique et de la Digitalisation, du DE, M. Stéphane Aka Anghui, de la présidente de la Commission ENED, Mme Gertrude Koné

La CGECI, en collaboration avec l'UNETEL, le GOTIC et le Club des DSI, a organisé, le 15 janvier 2026 à la Maison de l'Entreprise, le lancement officiel de la 6^{ème} édition de l'African Digital Week.

La cérémonie a été ouverte par Mme Gertrude Koné Douyéré, Présidente de la Commission Économie Numérique et Entreprise Digitale (CENED).

Dans son allocution de bienvenue, elle a rappelé les éléments majeurs de l'édition précédente et situé le contexte de l'ADW'26.

Intervenant au nom du Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, M. Olivier Avoa, Directeur Général de la Transformation Numérique et de la Digitalisation, a félicité et encouragé les acteurs du numérique à faire de l'ADW un événement incontournable, visant à mobiliser, valoriser et connecter les acteurs du digital en Afrique.

Placée sous le thème « Technologies émergentes, façonner l'Afrique de demain », l'édition 2026 mettra un accent particulier sur des innovations telles que l'IA, l'Internet des Objets, la 5G, ou encore la blockchain, afin d'accompagner la transformation responsable du continent africain.

Prévu pour se tenir les 1^{er} et 2 juin 2026 au Sofitel Hôtel Ivoire, le forum principal sera l'occasion de partager les connaissances et les expériences. Il servira également à renforcer les compétences des participants.

Le Comité d'organisation a par ailleurs confirmé la tenue des activités annexes de l'événement, notamment l'ADW

Youth, l'ADW Certificate, l'ADW Tour et l'ADW Awards.

Pour finir, M. Jean Claude Sigui, Président du Club des DSI, a encouragé les différents acteurs de l'écosystème du numérique en Côte d'Ivoire, les chefs d'entreprise et les partenaires à se mobiliser pour prendre part aux différentes étapes de l'ADW'26.

Toutes les informations pratiques ainsi que les offres de sponsoring sont disponibles sur le site : www.adwconference.com



Mme Gertrude Koné Douyéré, Présidente de la Commission Économie Numérique et Entreprise Digitale (CENED)

Commission Juridique et Fiscale

Le Patronat ivoirien pour un dialogue constructif autour de l'annexe fiscale



M. Dominique Taty, Président de la Commission Juridique et Fiscale, et ses collègues membres du panel ont éclairé les acteurs économiques sur l'impact de l'annexe fiscale sur leurs activités.

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a organisé, le 7 janvier 2026, à la Maison de l'Entreprise, la cérémonie officielle de présentation de l'Annexe Fiscale 2026 au Secteur privé ivoirien. Ce rendez-vous annuel a connu une forte mobilisation, avec plus de 300 participants en présentiel, parmi lesquels des chefs d'entreprises, des représentants d'organisations professionnelles, des partenaires techniques et financiers ainsi que des responsables de l'Administration publique. Afin d'assurer une diffusion inclusive et accessible, l'événement a également été retransmis en direct sur les réseaux sociaux de la CGECI, permettant à l'ensemble des membres de suivre la présentation et de s'approprier les nouvelles dispositions fiscales.

Dans son allocution d'ouverture, M. Dominique Taty, Président de la Commission Juridique et Fiscale, a rappelé le contexte et les enjeux de cette présentation. Il a souligné que, au delà du dialogue technique habituel avec l'Administration fiscale, la Commission avait franchi une étape stratégique en portant directement la voix des entreprises devant les commissions des affaires économiques et financières du Parlement ivoirien. Cette démarche illustre la volonté du Patronat de renforcer son rôle d'acteur incontournable dans l'élaboration des réformes fiscales.

Les experts de la Commission ont ensuite présenté et analysé les 41 articles de l'Annexe Fiscale, regroupés autour de quatre axes majeurs : mesures incitatives, rationalisation, dispositions techniques et renforcement de la mobilisation des ressources fiscales. Cette analyse approfondie a permis aux entreprises de mieux comprendre les impacts potentiels des nouvelles dispositions sur leurs activités, leur compétitivité et leur trésorerie, tout en identifiant les opportunités et les contraintes liées à leur mise en œuvre.

Dans son mot de clôture, M. Stéphane Aka Anghui, Directeur Exécutif de la CGECI, a salué l'intégration de plusieurs propositions formulées par le Patronat, notamment l'accord préalable en matière de prix de transfert, l'aménagement de la taxe spéciale sur certains produits industriels et les précisions relatives à la déductibilité des paiements effectués par mobile money. Par ailleurs, il a souhaité l'élargissement de l'assiette fiscale pour desserrer l'étau fiscal sur les entreprises formelle, une meilleure dynamique dans le remboursement des crédits de TVA et a exhorté le Gouvernement à opérer des réformes fiscales fondées sur la prévisibilité, qui, pour lui, est un gage à des investissements durables.

À travers cette rencontre, la CGECI a réaffirmé l'importance d'un dialogue public privé permanent et constructif, condition essentielle pour améliorer le climat des affaires et bâtir un environnement fiscal compétitif, stable et propice au développement du secteur privé ivoirien.



Les participants ont suivi avec grande attention les travaux et les échanges sur l'annexe fiscale.

Commission Promotion de l'Entrepreneuriat National

La CGECl fait la promotion de l'entrepreneuriat auprès des étudiants de l'Université polytechnique de Bingerville



La Présidente de la Commission Promotion de l'Entrepreneuriat National, Me Aïssatou Cissé Sèye, et les membres de sa délégation ont instruit les étudiants sur l'entrepreneuriat

Dans le cadre de sa conférence tournante dénommée « La conférence de l'Entrepreneur », la Commission Promotion de l'Entrepreneuriat National de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire s'est rendue, le 21 janvier, à l'Université Polytechnique de Bingerville.

Placée sous le thème « L'Entrepreneuriat, les clés vers une réussite professionnelle et personnelle », la rencontre a rassemblé étudiants et enseignants autour de l'insertion professionnelle, de l'autonomie financière, de l'innovation et de la création d'entreprise.

Cette initiative visait à fournir aux étudiants les outils fondamentaux pour s'orienter vers l'auto-emploi et une meilleure insertion dans le tissu économique pendant ou après leurs études.

Au cours des discours d'usage, la Présidente de la Commission, cheffe de délégation, Me Aïssatou Cissé Sèye, a relevé l'enjeu de la rencontre qui, selon elle, est de créer un pont direct entre le monde professionnel et le milieu universitaire. « Nous sommes là pour les accompagner les étudiants, leur donner les modules nécessaires et renforcer leur confiance en eux », a-t-elle affirmé, tout en exhortant les jeunes à « oser » et à ne pas se lancer dans l'entrepreneuriat sans une vision claire.

En prenant la parole, le fondateur de l'établissement, M. Karamoko Abdoulaye, a salué une démarche de la CGECl qui, a-t-il fait savoir, est en adéquation avec l'ADN de son Institution universitaires. Son ambition : former des créateurs de PME capables de s'inscrire dans la 4e révolution industrielle, touchant à l'intelligence artificielle, au numérique et à la robotique.

La conférence a été marquée par les témoignages de chefs d'entreprise chevronnés dont le premier a été fait par M. Augustin Akou, Directeur Général de 2A Consulting. Selon lui, entreprendre, « c'est anticiper, structurer et

programmer». Insistant sur l'état d'esprit, il a affirmé que « ce n'est pas la taille de l'entreprise qui fait l'entrepreneur mais la mentalité ». Pour lui, la réussite est une quête permanente fondée sur des piliers tels que la responsabilité, la remise en question et l'apprentissage continu.

Ensuite, il est revenu à M. Jean-Philippe Lasne (LKM Digital) de partager son expérience entrepreneuriale. Ainsi, il a insisté sur la résilience et la nécessité de se fixer des objectifs chiffrés et de réussite. Il a terminé son intervention en demandant aux étudiant qui souhaitent s'investir dans l'entrepreneuriat d'être des acteurs de « confiance » qui est un socle fondamental dans le monde des affaires.

Face aux étudiants, Mme Florence Koné, Directrice Générale d'Avantage, a livré un témoignage inspirant de ses succès et de ses échecs. Pour elle, ce n'est pas le commencement qui compte, mais le parcours, ainsi que la capacité à amorcer et à surmonter les chocs. Elle a encouragé son auditoire à adopter une posture positive, fondée sur la conviction qu'il n'existe pas de problème sans solution, tout en l'invitant à tirer des leçons des échecs en enregistrés, les assumer et les analyser afin de mieux rebondir.

Quant à Mme Aïssatou Cissé Sèye, PDG de l'entreprise de Transport Pendis-CI, elle a exhorté les étudiants à faire attention contre ce qu'elle a qualifié « d'illusions des réseaux sociaux », préconisant une gestion rigoureuse du temps, de la santé mentale et une connaissance approfondie du secteur d'activité dans lequel, ils souhaitent faire des affaires.

L'événement a également servi de tribune pour l'annonce officielle de la création du « Club des entrepreneurs ». Ce nouveau cadre d'échange initié par la CGECl permettra aux étudiants de se frotter au secteur formel, d'acquérir les rudiments de la gestion et de bâtir des structures durables pour l'économie ivoirienne de demain.

Plan Stratégique 2023-2026

Améliorer la productivité et l'accès au marché des entreprises



L'axe 4 de notre Plan Stratégique de la CGECI, intitulé « Offres de services répondant aux besoins des entreprises », est orienté vers les entreprises ivoiriennes, qu'elles soient membres ou non. Il vise à proposer des services gratuits ou à moindre coût pour les membres, afin d'améliorer leur compétitivité et de renforcer leur sentiment d'appartenance au patronat ivoirien, tout en incitant les non membres à y adhérer. Cet axe s'articule autour de deux objectifs stratégiques : (i) améliorer la productivité et l'accès au marché des entreprises, et (ii) renforcer les capacités des entreprises.

Pour l'atteinte du premier objectif stratégique, la CGECI mise sur trois principales mesures. La première consiste à fournir des services facilitant l'accès des entreprises à des financements adaptés à leurs besoins de croissance. C'est dans ce cadre que s'inscrivent des initiatives telles que La Finance S'Engage et les Ateliers Thématiques Régionaux (ATR). Ces ateliers visent à informer les PME dans les différentes régions de Côte d'Ivoire sur les financements disponibles auprès des banques et établissements financiers, tout en leur apportant des notions clés pour réussir leurs opérations de financement.

Par ailleurs, la CGECI développe des partenariats stratégiques avec des institutions de financement, notamment le Fonds de Solidarité Africain (FSA), qui est une institution financière multilatérale, afin de renforcer l'accompagnement du secteur privé ivoirien et de favoriser l'accès à des solutions de financement durables, innovantes et adaptées aux besoins réels des entreprises.

La deuxième mesure porte sur la promotion de la recherche, de la qualité et de l'innovation auprès des entreprises ivoiriennes. C'est dans cet esprit qu'est organisé le Marché de l'Innovation et de la Recherche (MIR), un cadre de rencontre entre entreprises et acteurs de la recherche et de l'innovation, destiné à valoriser les potentiels cachés et inexploités.

Enfin, la troisième mesure vise à soutenir les entreprises dans la promotion et la commercialisation de leurs produits et services. Cela passe non seulement par une amélioration de leurs connaissances en techniques de vente sur le marché local, mais également par la mise en place d'un cadre propice au développement des collaborations d'affaires entre les PME et les grandes entreprises.

Une économie diversifiée et attractive

Géographie

Superficie : 728 km²
 Frontières : la Malaisie et l'Indonésie
 Capitale : Singapour
 Population : 6,04 millions (2024)
 Langue officielle : Anglais
 Croissance démographique : 4,9% (2023)
 IDH : 0,939 (12^{ème})

Politique

Nom officiel : République de Singapour
 Nature du régime : Parlementaire monocaméral
 Nom du Dirigeant/Roi : M. Tharman Shanmugaratnam (depuis septembre 2023)
 Fête nationale : 9 août

Économie

Monnaie : Dollar de Singapour - 1 SGD = 462,69 F CFA
 PIB à prix courants : 547,4 milliards \$ US (2024)
 PIB par habitant : 90 674,1 \$ US (50,1 Millions F CFA)
 Inflation, déflateur du PIB (% an) : 3,2 (2024)
 Transparency International : 3^{ème} (2024)

Singapour, cité-État de 5,6 millions d'habitants située en Asie du Sud-Est, est depuis son indépendance, le 9 août 1965, l'un des centres économiques les plus dynamiques et ouverts au monde. En seulement six décennies, ce pays est devenu un pôle incontournable pour les échanges internationaux, l'innovation et les investissements directs étrangers.

La population singapourienne forme une mosaïque dynamique et multiculturelle, majoritairement chinoise (75 %), intégrant d'importantes communautés malaises et indiennes. Cette diversité se reflète dans une richesse culturelle unique, où un patrimoine culinaire, artistique et religieux s'harmonise parfaitement avec des quartiers emblématiques tels que Chinatown, Little India et Kampong Glam.

L'économie singapourienne se distingue par sa modernité et sa diversité. Le secteur manufacturier (électronique, semi-conducteurs, biotechnologie) reste un moteur clé tandis que la finance et les services en font un hub régional pour les investissements. Le pays excelle également dans le commerce et la logistique, grâce à ses infrastructures de classe mondiale. Enfin, les technologies numériques et l'innovation durable renforcent sa compétitivité sur la scène internationale.

De plus, le port de Singapour, l'un des plus actifs et connectés au monde, relie plus de 600 ports dans 120 pays, faisant du commerce international un moteur essentiel de l'économie du pays. La cité-État a conclu de nombreux accords commerciaux et signé une série de traités qui permettent une facilitation des échanges, notamment avec des zones économiques majeures comme l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Chine, le Japon et l'Union européenne, faisant d'elle une porte d'entrée vers l'Asie.

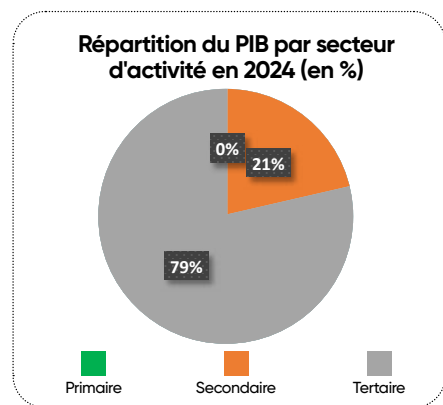
En s'appuyant sur l'expertise singapourienne et le dynamisme ivoirien, les deux pays peuvent développer des coopérations dans les secteurs de la finance, des technologies numériques et de l'innovation durable. Le commerce et la logistique, notamment via les ports de Singapour et d'Abidjan, offrent des opportunités pour renforcer les échanges et l'accès aux marchés asiatiques. En outre, des partenariats dans l'agro-industrie et l'électronique peuvent également favoriser le transfert de savoir-faire et stimuler des projets économiques conjoints.

La participation de la CGECI à l'Africa Singapore Business Forum (ASBF), la signature en 2013 d'un protocole d'accord (MOU) avec la Singapore Business Federation favorisant les coentreprises (joint-ventures) et une collaboration accrue entre les opérateurs du secteur privé ainsi que l'entrée en vigueur en août 2025, de l'accord bilatéral de promotion et de protection des investissements entre la Côte d'Ivoire et Singapour témoignent de l'engagement des deux pays à renforcer et sécuriser leurs échanges économiques.

Grâce à des procédures simplifiées, à des accords régionaux et à un environnement fiscal attractif, Singapour se positionne comme une porte d'entrée privilégiée pour le secteur privé ivoirien vers l'Asie et comme un hub mondial d'innovation, de financement et de distribution.



Vue panoramique, Singapour



Source : Banque Mondiale (BM)

ECHANGES COMMERCIAUX BILATERAUX

a. Evolution du commerce extérieur entre le Singapour et la Côte d'Ivoire de 2022 à 2024

AGREGAT		ANNEE		
		2022	2023	2024
Exportation du Gabon vers le RDM	Milliards \$ US	22 059	31 548	27 429
	Milliards de FCFA	12,2	17,4	15,2
Importation du Gabon depuis le RDM	Milliards \$ US	49 643	74 185	111 655
	Milliards de FCFA	27,4	41,0	61,7
Balance commerciale	Milliards \$ US	-27 584	-42 637	-84 226
	Milliards de FCFA	-15,2	-23,6	-46,5

Source : International Trade Center – Trade Map

ECHANGES COMMERCIAUX BILATERAUX

b. Evolution du commerce extérieur entre le Singapour et le Reste Du Monde (RDM) de 2022 à 2024

AGREGAT		ANNEE		
		2022	2023	2024
Exportation du Gabon vers le RDM	Milliards \$ US	515 077 895	475 472 598	504 878 086
	Milliards de FCFA	284 479,3	262 605,1	278 845,9
Importation du Gabon depuis le RDM	Milliards \$ US	475 516 057	422 530 066	457 612 578
	Milliards de FCFA	262 629,1	233 364,8	252741,0
Balance commerciale	Milliards \$ US	39 561 838	52 942 532	47 265 508
	Milliards de FCFA	21 850,2	29 240,3	26 104,9

Source : International Trade Center – Trade Map

Renforcement des capacités des entreprises par le CADE

62 entreprises formées à l'IA



Dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation digitale, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), avec le soutien financier du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP), déploie un programme de renforcement des capacités au profit de 62 entreprises membres, axé sur la transition vers l'Intelligence Artificielle (IA).

Ce programme est piloté par le Centre d'Appui et de Développement des Entreprises (CADE) de la CGECI, en collaboration technique avec le cabinet IMOHTEP. Il vise à outiller les équipes managériales des entreprises bénéficiaires pour une meilleure compréhension, intégration et gouvernance des enjeux liés à l'IA et au Big Data au sein de leurs organisations.

D'une durée de six (6) mois, la formation concerne 270 auditeurs issus des 62 entreprises participantes. Elle est structurée autour de quatre (4) modules, pour un volume horaire total de 44 heures, réparties comme suit :

- ⊙ Module 1 : Concepts clés et métiers de l'Intelligence Artificielle et du Big Data (2 heures)
- ⊙ Module 2 : Gestion des données à caractère personnel (6 heures)
- ⊙ Module 3 : Intelligence Artificielle générative pour managers (18 heures)
- ⊙ Module 4 : Pilotage de projets IA et Big Data (18 heures)

Le programme de formation repose sur une approche à la fois théorique et pratique, permettant aux participants d'acquérir des compétences opérationnelles directement

mobilisables dans leurs environnements professionnels. La mise en œuvre du programme s'effectue selon le calendrier suivant :

- ⊙ Module 1 : Concepts clés et métiers de l'Intelligence Artificielle et du Big Data (mardi 16 décembre 2025, en visioconférence)
- ⊙ Module 2 : Gestion des données à caractère personnel (jeudi 18 décembre 2025, mercredi 07 et jeudi 15 janvier 2026, en visioconférence et via la plateforme de formation à travers une capsule vidéo)
- ⊙ Module 3 : Intelligence Artificielle générative pour managers (du mercredi 21 janvier 2026 au jeudi 12 mars 2026, en présentiel à la CGECI et via la plateforme de formation)
- ⊙ Module 4 : Pilotage de projets IA et Big Data (du mercredi 18 mars 2026 au mardi 07 mai 2026, en présentiel à la CGECI et en visioconférence)

Dans le cadre de ce dispositif, une plateforme de formation dédiée a été spécialement développée afin de faciliter l'accès aux contenus pédagogiques, le suivi des auditeurs et l'interaction avec les formateurs. L'accès à cette plateforme est réservé aux entreprises bénéficiaires. Le lien est : <https://imhotepformation.engage-360.net/>

À travers cette initiative, la CGECI réaffirme son engagement à accompagner les entreprises ivoiriennes dans leur montée en compétences, leur compétitivité et leur adaptation aux mutations technologiques. Le CADE demeure pleinement mobilisé pour assurer la mise en œuvre effective de ce programme et soutenir durablement les entreprises membres dans leurs projets de transformation digitale.

La qualité des établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

Tout savoir sur les impératifs sécuritaires de la construction moderne



La préoccupation commune aux architectes, aux bureaux d'étude et aux bureaux de contrôle a toujours été, à travers le temps, de réaliser des bâtiments permettant de répondre efficacement aux besoins d'exploitation exprimés par les maîtres d'ouvrage.

De nos jours, en plus de cette attente légitime, le code de la construction et les différents règlements de sécurité exigent de bâtir des édifices assurant la sécurité des biens et des personnes, dans le respect de l'environnement et des normes et règlements de construction en vigueur.

Il s'agit en effet de construire des bâtiments (ERP et IGH) modernes qui tiennent compte de divers impératifs et outils de gestion, parmi lesquels figurent :

- ⊙ la transition écologique, la performance énergétique, la durabilité, l'esthétique et la convivialité ;
- ⊙ la conformité aux normes et règlements de sécurité en vigueur, ainsi qu'aux exigences du code de la construction ;

- ⊙ la gestion technique du bâtiment (GTB), permettant l'intégration des différentes installations techniques et offrant à la fois efficacité et flexibilité d'exploitation ;
- ⊙ l'adaptabilité pour répondre aux besoins nouveaux d'exploitation.

À travers la mise en œuvre de ces solutions dans la réalisation des projets de construction, il s'agit pour les chefs d'établissements et les architectes d'honorer un engagement de responsabilité. Leurs responsabilités étant engagées en cas de sinistre, l'utilisation de matériaux de construction appropriés et de bonne qualité, ainsi que le recours à des dispositifs de sécurité robustes et fiables destinés à prévenir précocement et à combattre efficacement tout sinistre naissant, s'imposent.

Tenant compte de l'importance que revêtent la sûreté, la prévention et la protection incendie au sein des établissements, nous ne manquerons pas de revenir sur ces sujets dans les prochaines newsletters.

Trombinoscope des activités de la CGECI



Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, saluant le Président de la CGECI, M. Ahmed Cissé, au Palais présidentiel, lors des échanges des vœux avec les forces vives de la Nation



Une vue des personnalités de premier rang ayant pris part aux échanges de vœux entre le Président de la République et les Forces vives de la Nation



Echanges de vœux entre le Président de la CGECI, M. Ahmed Cissé, les Membre de l'Organisation et son personnel



Une photo de famille au terme de la cérémonie de présentation des vœux pour immortaliser cet Évènement



Une équipe de la Banque Mondiale en mission à Abidjan, dans le cadre de la préparation d'un nouveau programme régional dédié au développement du commerce en Afrique de l'Ouest, a été reçue par M. Ismaël FANNY, le Directeur des Commissions et du Plaidoyer et M. Haïssam EL BANNI, VP de la Commission Douane, Intégration Régionale et Coopération de la CGECI



Monsieur Serge Konan-Allany, Directeur des Services d'Appui aux Entreprises a eu une séance de travail avec SEM Ibrahima Touré, Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire aux États-Unis, dans le cadre du renforcement des relations économiques entre les deux pays

100 PAGES

25 000 FCFA



EDITORIAL
AHMED CISSE

REMERCIEMENTS
BERNARD N'DOUMI

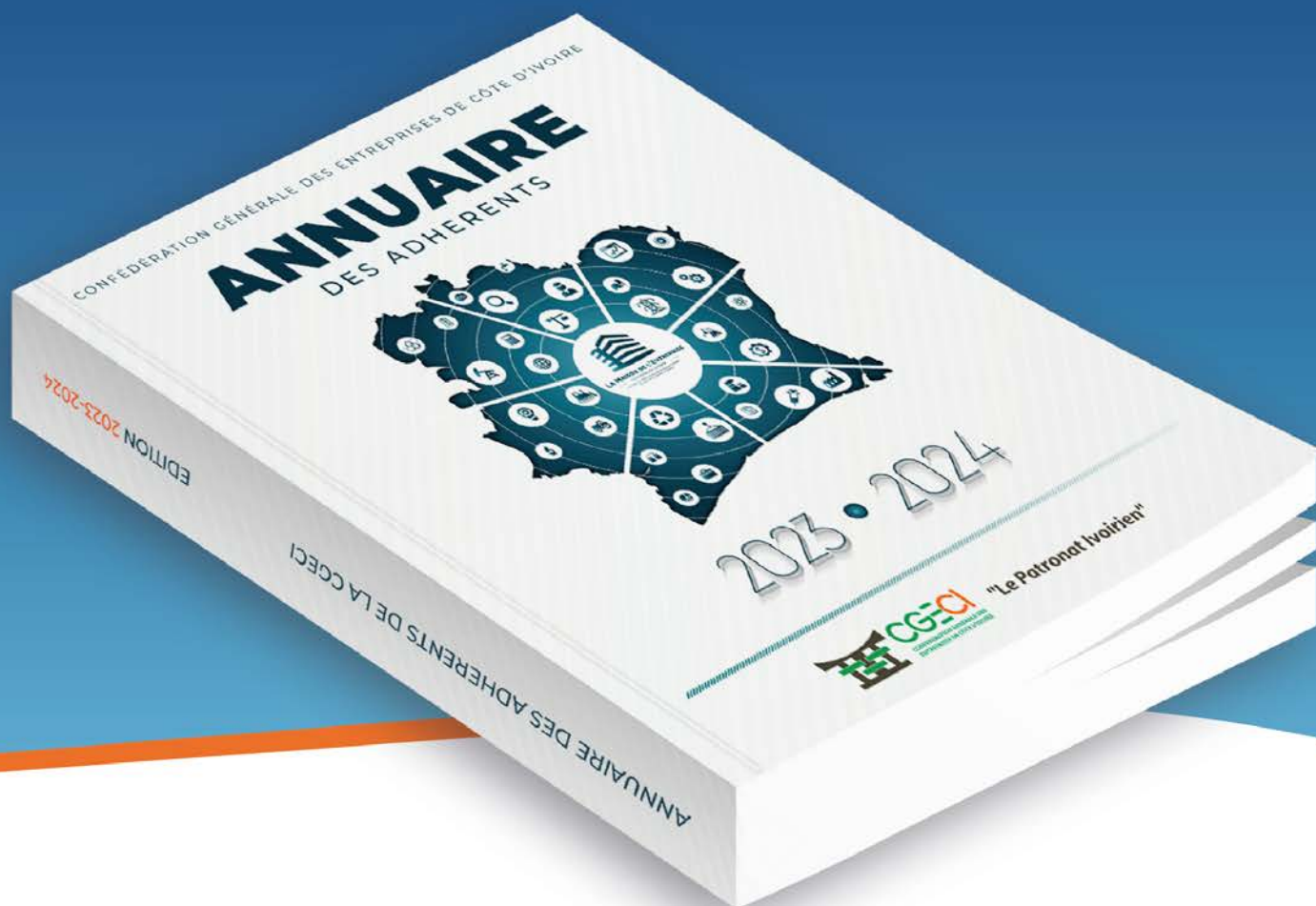
LE LIVRE ÉVÈNEMENT

BARÈME DES SALAIRES

Le guide de l'employeur et du salarié

DISPONIBLE À LA MAISON DE L'ENTREPRISE, SIÈGE SOCIAL DE LA CGECI ET DU WORLD TRADE CENTER

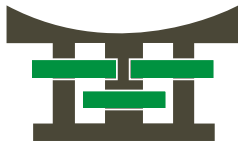
L'ANNUAIRE DES CHAMPIONS QUI BÂTISSSENT LA CÔTE D'IVOIRE



L'OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR **CONNAÎTRE**,
CONNECTER ET **CONCLURE** DES AFFAIRES AVEC
LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN.

DISPONIBLE EN STOCK LIMITÉ PRIX ADHÉRENTS : 25.000 FCFA
PRIX NON-ADHÉRENTS : 40.000 FCFA

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT VOTRE KIT ENTREPRISE !



CGECI
CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES
ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE

"Le Patronat Ivoirien"

MESSAGE DE SENSIBILISATION « LES INSTANTS QUALITÉ »

CGECI_IQ 14-08-2025



“

**LA QUALITÉ, CE N'EST PAS UNE RÉPARATION
RAPIDE OU TEMPORAIRE, C'EST UN PROCESSUS
D'AMÉLIORATION CONTINUE.**

A. FEIGENBAUM

**CE PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE CONCERNE TOUT
LE MONDE ET INVITE CHACUN AU DEVOIR DE COOPÉRATION.**

ENSEMBLE, RELEVONS LE DÉFI DU MEILLEUR !

Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) | République de Côte d'Ivoire | Abidjan Plateau
«La Maison de l'Entreprise», angle du boulevard de la République et de l'Avenue Lamblin | 01 BP 8666 Abidjan 01
Tél.: +225 27 20 33 02 00 | Fax : +225 27 20 22 28 25 | cgeci@cgeci.ci - www.cgeci.com